



29 mars 2023

Journée internationale des nuages

Un millier d'enfants clermontois dessinent le ciel

Dans le cadre de la candidature de la ville au titre de capitale européenne de la culture 2028, le 29 mars prochain, date fixée pour instaurer une journée internationale des nuages, une action se déroulera à Clermont-Ferrand à proximité de l'Observatoire du Puy-De-Dôme où les nuages sont scrutés avec passion depuis 150 ans. Cette **Journée internationale des nuages** est née de la volonté de l'écrivain Mathieu Simonet de protéger un bien universel et de sensibiliser le grand public à cette cause. À cette occasion, près d'un millier d'enfants seront invités à observer les nuages et à décrire ce qu'ils voient sur des bistrots. Cette expérience littéraire collective sera organisée au même moment dans plusieurs villes à travers le monde. Tous ces textes seront exposés, du 19 avril au 19 mai, au Proto Habitat, place de Jaude à Clermont-Ferrand. Ils constitueront une invitation à réfléchir collectivement à un «droit des nuages» au niveau international.

« Il est urgent de développer une “attention au nuage” »

Mathieu Simonet, avocat et écrivain

Contexte :

Depuis les années 1940, de plus en plus de pays tentent de faire pleuvoir les nuages de manière artificielle, notamment en y introduisant de l'iodure d'argent. Ces techniques posent des questions :

- géopolitiques (à qui appartiennent les nuages ? En 2018, un général iranien a accusé Israël d'avoir volé leurs nuages),
- sanitaires (quel est l'impact de l'iodure d'argent sur les sols et les humains ?)
- environnementales (si on pense à « l'effet papillon », quel est l'impact de la manipulation d'un nuage sur le climat ?).

Aujourd'hui « l'ensemencement des nuages » n'est pas réglementé. Il existe simplement une convention de l'ONU, entrée en vigueur en 1978, qui interdit notamment d'utiliser les nuages comme armes de guerre (cela avait été testé lors de la guerre du Vietnam). La plupart des pays (Etats-Unis, Chine, Russie, presque tous les pays de l'Union européenne, etc.) ont signé cette convention... sauf la France.

Mathieu Simonet, ancien avocat et écrivain, propose :

- de créer une « Journée internationale des nuages » tous les 29 mars de faire entrer les nuages dans le patrimoine mondial de l'UNESCO
- de demander à la France de signer la convention de l'ONU de 1978, qui interdit la manipulation de l'environnement, et des nuages, à des fins militaires.
- de réfléchir à une convention internationale sur l'ensemencement des nuages, y compris lorsque cette technique est réalisée dans un cadre pacifique.

Conférence de presse et performance :

Mercredi 29 mars 2023

/ 14h15 – 15h > conférence de presse en présence d'Olivier Bianchi, maire de Clermont-Ferrand, Président de Clermont Auvergne Métropole, Mathieu Simonet (ancien avocat et écrivain militant pour la création d'un statut afin de protéger les nuages) et Laurent Deguillaume (physicien à l'Observatoire de physique du Globe de Clermont-Ferrand)

/ 15h > lancement de l'observation des nuages

Complexe sportif des Cézeaux
46 rue Pasteur
63170 Aubière

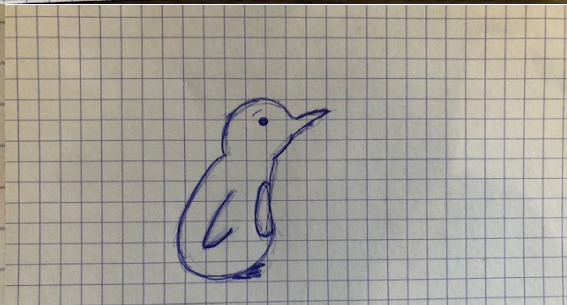
▼
**Retour sur
la journée des
nuages de 2022**
©Tous droits
réservés - Mathieu
Simonet



mamie et papi et
mon poisson mat.

SOUKOUPE
VOLANTE

J'ai vu un chien
J'ai vu un mouton
J'ai vu un cheval
J'ai vu un sèche cheveux



Je vois un pingouin en nuage

Ce que j'ai vu en regarde
les nuages je revore des
flames qui me font
penser à divers souvenirs.

Je vois un nuage

La candidature Clermont-Ferrand Massif central 2028

“Le but de la candidature est de mettre en avant la création et la géographie de notre territoire. Or, cela fait 15 ans que ma vie professionnelle et ma vie sociale sont dévouées à ces mêmes objectifs ! Pour moi, cette région a tant à offrir d’un point de vue géographique et culturel. Cette spécificité est l’idée même de notre candidature.

Aujourd’hui, j’ai un pied au milieu des volcans et l’autre au milieu de la scène littéraire, malheureusement trop parisienne. J’ai envie que ces 2 mondes se rejoignent !

Je voudrais être un porte-parole, la voix de ma ville et de ma région pour montrer à tout le monde que des idées jaillissent au milieu des volcans. Je veux que l’on puisse emmener les auditeurs et les spectateurs au cœur de ce paysage historique à nul autre pareil. C’est ça le grand défi pratique et technique : vous transporter là où les autres villes européennes ne vous ont jamais conduites !

Beaucoup de gens n’imaginent pas cette candidature. Pourtant, nous avons une proposition incroyable qui peut nous positionner en outsider. La ville noire et les terres environnantes vont être éblouissantes pour vous en mettre plein les yeux !”

Cécile Coulon

Auteure, poétesse

Présidente de Clermont-Ferrand Massif central 2028

En 2028, en même temps que la République Tchèque, la France accueillera une Capitale européenne de la culture. Clermont-Ferrand prépare sa candidature pour devenir cette capitale.

Depuis 2015, la Ville de Clermont-Ferrand travaille son projet de candidature au titre de Capitale européenne de la Culture pour 2028. Si ce programme européen est une opportunité de développement et de rayonnement pour un territoire, sa mise en œuvre est également une aventure fédératrice pour les forces vives locales.

Il s’agit d’une mise en mouvement qui mobilise tous les secteurs d’activité et tous les milieux, aussi bien culturel ou économique que social ou éducatif... et les citoyen.ne.s dans leur ensemble.

La candidature « Clermont-Ferrand – Massif central 2028 » est celle de la ville et de sa métropole mais aussi celle d’un territoire unique en France et en Europe : le Massif central. Grand comme l’Autriche ou le Portugal, d’une étendue de 85 000 km², le Massif central est le plus vaste massif montagneux français, il représente plus de 15% du territoire métropolitain. Montagne habitée et dynamique, le Massif central rassemble quatre régions et vingt-deux départements, 3 942 communes et 3,8 millions d’habitants.

À l’échelle européenne, c’est la richesse de ce territoire, son identité singulière, qui donne pleinement force au projet « Clermont-Ferrand Massif central 2028 ». Le concept qui se dessine pour le projet « Clermont-Ferrand Massif central 2028 » s’articule autour d’une alternative territoriale, celle d’un modèle de développement à taille humaine, d’un « village métropolitain » au mode de vie doux et convivial, où les pôles urbains sont fortement imbriqués à leur environnement naturel.

Quatre axes, définis lors d’ateliers participatifs, servent de colonne vertébrale à l’écriture de cette alternative :

- Une métropole de la proximité et du bien vivre,
- Une identité naturelle forte entre eau et volcan,
- Un dialogue incarné entre l’urbain et le rural,
- Un héritage ouvrier revendiqué pour une mue industrielle innovante et durable.

L'association est présidée par Cécile Coulon, auteure et poétesse. La direction générale est assurée par Patrice Chazottes.

Le logo de la candidature « Volcamour » a été dessiné par Jean-Charles de Castelbajac

La bande son de la candidature a été composée par Thylacine

Les villes candidates :

Amiens, Bastia, Bourges, Clermont-Ferrand, Montpellier-Sète, Nice, Reims, Rouen, Saint-Denis.

Qui décide ?

Le pays désigné pour accueillir une capitale soumet aux institutions européennes une liste de villes présélectionnées. La Commission européenne réunit alors un jury chargé d'étudier chaque dossier et d'établir une recommandation. La décision finale revient au Conseil des ministres de l'UE, qui tranche après avis du Parlement européen.

Les prochaines étapes :

Automne 2023 : dépôt du second dossier de candidature

Hiver 2023 : visite du jury à Clermont-Ferrand et second grand oral

Décembre 2023 : désignation de la ville lauréate

2028 : Capitale européenne de la culture



© Gérard Fayet

Contacts Presse :

Agence Pierre Laporte Communication

Pierre Laporte :
pierre@pierre-laporte.com

Christine Delterme Attachée de presse :
christine@pierre-laporte.com — 06 60 56 84 00

Association Clermont-Ferrand Massif central 2028

Matthieu Blondeau,
Communication, Relations institutionnelles européennes :
matthieu.blondeau@cf-mc2028.eu — 06 76 84 50 75

La candidature de Clermont-Ferrand Massif-central 2028 est soutenue par :



par le Parlement rural français,

et par le Fonds de dotation « l'Atelier des mécènes » :



Suez Groupama Transit Cabinet Boucomont Omerin No Brand Pum

Partenaires communication :

